

Département  
Du Haut-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement  
MULHOUSE

COMMUNE DE DIETWILLER

Séance du jeudi 30 mai 2024 à 20h

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit avril à 20h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Raymonde SEILER, adjointes  
Claude SCHULLER, André BECK, Dominique RISTORCELLI, Emmanuelle BONDUELLE,  
Elodie DEMARE, Charles KREMPPER, Elodie GERUM, Guillaume POIMBOEUF conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration :  
Michel BOBIN, procuration à Christian FRANTZ  
Alain MORILLON, procuration à Emmanuelle BONDUELLE  
Richard LIEBY, procuration à Pierrette KEMPF

Absents excusés sans procuration : Eléonore JEAN DIT PANNEL

En présence de Annie DEVEY (secrétariat), groupe de jeunes (point 2)

Quorum : 8 – présents : 11

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 24/05/2024

#### **4. Renouvellement de la ligne de trésorerie 2024-2025**

Pour couvrir des besoins en trésorerie correspondants aux travaux en cours, et en attendant le versement des subventions, il est proposé de renouveler la souscription à une ligne de trésorerie d'un montant de 300 000 € pour une durée de 1 an.

Le Crédit Mutuel a proposé :

- Taux d'intérêt : Euribor 3 mois (moyenne mensuelle) + marge de 0,80 points
- A titre d'information Euribor 3 mois au 02/05/2024 : 3,853 %
- Commission d'engagement 0,10% du montant autorisé : 300€
- Intérêts calculés prorata temporis sur la base exacte / 360 jours
- Durée 1 an, soit jusqu'au 30/06/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à renouveler la souscription à une ligne de trésorerie d'un montant de 300 000 € sur une durée d'un an ;
- retient la proposition du Crédit Mutuel telle que décrite ci-dessus ;
- charge Monsieur le Maire de signer tout document y afférent.

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF

Certifié exécutoire – Le Maire – Christian FRANTZ  
transmis à la sous-préfecture le 04/06/2024 - affiché le 04/06/2024

